

Title	Transcription phonétique ou langues étrangères à la manière de Queneau - interférences linguistiques dans exercices de style
Sub Title	
Author	後藤, 加奈子(ゴトウ, カナコ)
Publisher	慶應義塾大学フランス文学研究室
Publication year	2006
Jtitle	Cahiers d'études françaises Université Keio (慶應義塾大学フランス文学研究室紀要). Vol.11, (2006.) ,p.32- 47
JaLC DOI	
Abstract	
Notes	
Genre	Departmental Bulletin Paper
URL	https://koara.lib.keio.ac.jp/xoonips/modules/xoonips/detail.php?koara_id=AA11413507-20060000-0032

慶應義塾大学学術情報リポジトリ(KOARA)に掲載されているコンテンツの著作権は、それぞれの著作者、学会または出版社/発行者に帰属し、その権利は著作権法によって保護されています。引用にあたっては、著作権法を遵守してご利用ください。

The copyrights of content available on the Keio Associated Repository of Academic resources (KOARA) belong to the respective authors, academic societies, or publishers/issuers, and these rights are protected by the Japanese Copyright Act. When quoting the content, please follow the Japanese copyright act.

Transcription phonétique ou langues étrangères à la manière de Queneau – interférences linguistiques dans *Exercices de style*

Kanako GOTO

0. Introduction

Le principe du livre *Exercices de style* est bien connu : il est constitué des quatre-vingt-dix-neuf *Exercices* d'écriture, qui sont censés répéter le même épisode¹ en variant chaque fois le procédé. Pour ce faire, certains *Exercices* recourent aux langues étrangères. Ils contiennent, d'une part, nombre de mots et d'expressions empruntés aux langues étrangères, comme l'anglais, l'italien et le latin ; ils semblent pourtant, d'autre part, conserver le système grammatical français, surtout sur le plan grapho-phonétique. De là, les *Exercices* se dotent d'un caractère hybride. Ils sont écrits à la fois en français et en langues étrangères, d'une manière assez acrobatique, qui renvoie notamment à la célèbre « ortograf fonétik » (orthographe phonétique) inventée par l'écrivain².

Nous allons esquisser ici les caractéristiques des *Exercices* composés de la sorte – en l'occurrence, *Anglicismes*, *Italianismes*, *Macaronique* et *Poor lay Zanglay* –, en particulier le fonctionnement et les effets de leurs graphies peu ordinaires. À travers l'analyse, nous allons aussi observer les problèmes des

¹ Il s'agit d'une querelle entre deux passagers dans un autobus parisien et d'une rencontre fortuite ultérieure avec le narrateur et l'un des personnages devant la gare Saint-Lazare.

² Raymond Queneau, « Écrit en 1937 », in *Bâtons, chiffres et lettres*, Gallimard, 1965, pp. 13-26 et « Conversation avec Georges Ribemont-Dessaignes », *op. cit.*, pp. 35-46.

interférences linguistiques, avant de passer à la réflexion sur la réécriture ou la traduction d'une langue vers une autre – notamment sur la question de fidélité et infidélité de la réécriture par rapport à l'original. Nous tenons d'ailleurs à préciser que, vu leurs morphologies particulières évoquées plus haut, les *Exercices* queniens fournissent plutôt des anti-exemples pour éclairer les problématiques.

1. Ortographe fonétique, point de départ

Pour commencer, faisons rapidement référence à l'« orthographe fonétique »³. Comme nous le savons, elle fait partie du projet du « néo-français » proposé par Queneau et est inventée dans le dessein de rapprocher la langue écrite de la langue orale, qui sont, aux yeux de l'écrivain, devenues presque deux langues étrangères⁴. Il a surtout voulu assigner à la langue orale un statut équivalent à celui de la langue écrite. Il s'agit donc d'une langue orale qui est censée être « écrite ».

Pendant, surgit ici une complication. Si l'on veut lire et comprendre correctement cette « orthographe », on doit la prononcer. En plus, pour saisir sa valeur comique, il faut connaître la sonorité originale des mots transcrits de la manière traditionnelle. En conséquence, loin de simplifier la situation de la langue française, cette « orthographe » la complique davantage. La lecture et le décodage de l'« orthographe » sont donc aussi embarrassants que la maîtrise de l'orthographe traditionnelle française.

Les *Exercices* que nous étudierons ici ont l'apparence de suivre – même

³ Les exemples les plus connus de l'« orthographe fonétique » sont les suivants : « Doukipudonktan », « Skeutadittaleur », « Nonguieu ». Raymond Queneau, *Zazie dans le métro*, Gallimard, 1959.

⁴ La langue française orale, notamment l'argot, était conçue comme une langue étrangère par le jeune Queneau. Voir « On cause », in *Bâtons, chiffres et lettres*, op. cit., pp. 55-56.

partiellement – le principe de l'« orthographe phonétique ». Ils partagent des points communs avec elle. Premièrement, le lecteur doit déchiffrer la succession de lettres qui ressemble à une énigme. Deuxièmement, pour la compréhension pertinente de cette graphie, il faut connaître la sonorité originale associée à la transcription classique. Troisièmement, ces systèmes grapho-phonétiques carnavalesques reflètent en quelque sorte la prononciation réelle des natifs et non natifs de la langue en question⁵.

2. Analyse des textes

2.0. Indications préliminaires

Avant de passer à l'examen concret des *Exercices*, il convient de prendre connaissance de l'épisode de base, qui est transcrit d'une manière classique. Cela facilitera l'observation des caractéristiques des transcriptions que nous étudierons par la suite. Prenons les deux éléments présents dans tous les quatre *Exercices* – la description du premier personnage et de son chapeau – , et voyons comment ils sont écrits avec la transcription traditionnelle française.

Dans *Notations*, qui se trouve à la première position dans les quatre-vingt-dix-neuf variations, nous avons les informations suivantes :

Un type dans les vingt-six ans, chapeau mou avec cordon remplaçant le ruban, cou trop long comme si on lui avait tiré dessus.

Récit, le seizième *Exercice* et qui est souvent qualifié de « neutre » sur le plan stylistique, offre la description comme ceci :

J'aperçus un personnage au cou fort long qui portait un feutre mou entouré d'un galon tressé au lieu de ruban.

⁵ Par exemple, la graphie : « meussieu » que nous rencontrons souvent chez Queneau peut représenter la prononciation réelle du mot « monsieur » par les Parisiens.

2.1. *Anglicismes*

L'anglicisme consiste à emprunter des mots ou des expressions à la langue anglaise⁶. En ce qui concerne l'emprunt par la langue française, le phénomène commence à se faire sentir à partir du XVII^e siècle. Dans l'époque contemporaine, surtout après la Seconde Guerre mondiale, la culture américaine envahissant la culture française, l'anglicisme ou l'anglo-américanisme a connu une propagation remarquable en France⁷. Dans les œuvres de Queneau, il y a nombre de traces d'anglicismes. Les plus connus sont sans doute ceux que nous trouvons dans *Zazie dans le métro* (1959), comme « bicose » (because), ou « bloudjinnzes » (blue-jeans)⁸. Cependant, comme ces exemples en témoignent, l'anglicisme quénien ne représente pas le phénomène au strict sens du terme. Autrement dit, il s'agira plutôt d'une application déformée, voire parodique de l'anglicisme. *L'Exercice* intitulé *Anglicismes* fournit un bel exemple à ce sujet. Citons l'extrait :

⁶ Maurice Pergnier présente trois définitions d'anglicisme. « 1) Un mot anglais ou une tournure anglaise que l'on rencontre occasionnellement dans un énoncé en français. 2) Un terme anglais, ou influencé par l'anglais, dont la fréquence d'utilisation est suffisamment élevée pour pouvoir être considérée comme étant **intégré** (bien ou mal) au lexique du français et donc être répertorié dans les dictionnaires et glossaires. Qu'on le veuille ou non, cette insertion revient à entériner l'emploi du mot anglais et à **légitimer sa présence** dans le sein de la langue française. 3) Un mot (une tournure, un emploi d'un mot, etc.) anglais utilisé de manière *fautive* à la place du mot (de la tournure, de l'emploi d'un mot, etc.) français correct. Dans cette optique, un répertoire d'anglicismes est un répertoire du modèle bien connu : « Ne dites pas... mais dites ... » Les anglicismes n'y sont inventoriés que pour être dénoncés et corrigés », in *Les anglicismes*, Paris, Presses Universitaires de France, 1989, pp. 19-20.

⁷ Voir René Etiemble, *Parlez-vous français ? : fol en France, mad in France, la belle France, label France*, Paris, Gallimard, 1964.

⁸ Les deux mots sont constatés dans le dictionnaire d'anglicisme, *Les mots anglais du français*. Jean Tournier, Paris, Belin, 1998.

[...] je sie un jeugne manne avec une grète nèque et un hatte avec une quainnde de lèsse tressés.

La lecture à la fois visuelle et sonore aidera le lecteur à décoder la phrase comme ceci : « je vois un jeune homme avec un grand cou et un chapeau avec une sorte de laisse⁹ tressée ». Or, si l'on prend littéralement le titre d'*Exercice*, il est vrai que le texte est composé des mots empruntés à l'anglais. Néanmoins, celui-ci est écrit en anglais uniquement sur le plan lexical, avec une écriture quelque peu phonétique. Les règles de transcription sont, quant à elles, plutôt celles du français, non celles d'anglais. En conséquence, si le lecteur francophone prononce les phrases en suivant cette graphie, il parviendra à imiter la prononciation originale anglaise et, au pis, même s'il ignore toutes règles grammaticales anglaises.

En ce qui concerne les éléments grammaticaux, les pronoms personnels, les prépositions, les articles et la syntaxe restent français, tandis que le genre, qui n'existe pas en anglais, est ici bien présent (*une* grète nèque / *une* quainnde de) et fonctionne d'une manière quelque peu dérisoire¹⁰. Étant donné sa structure hybride, *Anglicismes* ne pourra être compréhensible que pour des francophones ou des anglophones qui maîtrisent le système grapho-phonétique français.

Rappelons que d'une manière générale, l'emprunt des mots anglais par le français consiste à adopter, d'un côté, leurs graphies anglaises, et d'un autre, à

⁹ En fait, le référent du mot « lèsse » est assez ambiguë. Se réfère-t-il à la « laisse », le cordon avec qui l'on attache un chien pour le promener, ou bien au « galon » ? Si nous interprétons « lèsse » comme « lace » en anglais (= dentelle), la traduction doit être, par contre, plutôt « galon tressé »...

¹⁰ En français, « cou » est un substantif masculin. Or, le mot est ici réécrit comme « nèque » (neck) selon la graphie française, et sa terminaison « que » fait supposer qu'il s'agit d'un substantif féminin. D'où « *une* grète nèque », dont l'article indéfini sous-entend que le mot « nèque » est féminin.

les prononcer de la manière française. En effet, lorsque l'on adopte les mots comme « week-end » ou « parking », on laisse leurs graphies mais on les prononce à la façon française – [wikɛnd], [pɑrkɪŋ]. Aussi, les mots anglais intégrés dans la langue française sont-ils souvent incompréhensibles pour les anglophones¹¹.

Quant à l'anglicisme quenien, le phénomène se présente d'une manière inverse. Il conserve approximativement la sonorité originale anglaise et, dans ce dessein, recourt à la graphie française. Autrement dit, pour rester fidèle à la prononciation anglaise, il sacrifie la fidélité à la graphie d'origine. Grâce à son caractère hétérogène, *Anglicismes* parvient à mettre en scène la réalité de l'interférence linguistique, en l'occurrence celle entre le français et l'anglais¹².

Maurice Pergnier attribue les trois fonctions à l'anglicisme¹³ : les fonctions pragmatique, ludique, et mystificatrice. Dans le cas qui nous concerne, ce sont les deux dernières qui sont surtout mises en avant. Ludique, parce que la

¹¹ En fait, le mot « parking » est la reprise abrégée de « parking lot » en anglais américain (en anglais d'Angleterre, on dit « car park »). Le mot « parking » n'existe donc qu'en France, c'est un mot français anglicisé ! Cf. Maurice Pergnier, *op. cit.*, pp. 42, 45.

¹² Il serait d'ailleurs intéressant de voir comment Barbara Wright, la traductrice anglaise des *Exercices de style*, traduit *Anglicismes (Exercises in style)*, London, Gabberocchus, 1959, p. 145). Sa solution consiste à renverser le principe de l'original, en mettant en scène un anglophone qui essaie de parler le français. Son adaptation anglaise, *Gallicisms* se présente ainsi : « I vee a zhern omm with a daymmozuray neck and a shappoh with a sortt of plaited galorng. » (je vis un jeune homme avec un cou démesuré et un chapeau avec une sorte de galon tressé.) Le caractère hybride du texte – graphie anglaise qui essaie d'imiter la prononciation à la française, éléments grammaticaux et la syntaxe restant anglais – est équivalent à celui d'*Anglicismes* de la version originale.

¹³ *Op. cit.*, p. 158. Voir aussi Louis Duroy, *L'emprunt linguistique*, Les Belles Lettres, 1956.

prononciation *presque* anglaise réussit à représenter l'image de « quelque chose d'étranger », en décrivant la prononciation anglaise maladroite d'un francophone. *Mystificatrice*, puisque le texte écrit en fonction d'une graphie exceptionnelle, que nous ne rencontrons sans doute pas dans la vie quotidienne, appartient au monde imaginaire de Queneau. En d'autres termes, le lecteur peut avoir accès à l'univers quenien grâce à ce carnaval linguistique.

En parlant de la mise en scène de la prononciation approximative anglaise¹⁴, il sera intéressant de prendre en compte l'évolution éventuelle de l'anglicisme au fil de temps. Contrairement au cas mentionné plus haut, les francophones d'aujourd'hui ont tendance à prononcer les mots anglais de plus en plus comme des anglophones. Ce phénomène est connu sous le terme de « xénophonisation¹⁵ ». Nous y reviendrons.

2.2. *Macaronique*

Quant à *Macaronique*, Queneau semble adopter le principe de la « poésie macaronique » qui est la « poésie burlesque où l'auteur entremêl[e] des mots latins et des mots de sa propre langue affublés de terminaisons latines¹⁶ ». Citons l'extrait du texte :

[...] hominem quasi junum, cum collo multi elongato et cum chapito a galono

¹⁴ Même dans *Les mots anglais du français*, le dictionnaire d'anglicismes cité plus haut, la prononciation attestée est la prononciation française qui se veut anglaise, non la prononciation anglaise authentique.

¹⁵ Voir Henri Gobard, *L'aliénation linguistique*, Paris, Flammarion, 1976, pp. 75-79. Voir aussi « Pérégrinisme », mentionné par Bernard Dupriez : « L'utilisation de certains éléments empruntés à une langue étrangère, au point de vue des sonorités, graphies, mélodies de phrase aussi bien que des formes grammaticales, lexicales ou syntaxiques, voire même des significations ou des connotations », in *Gradus – Les Procédés littéraires*, pp. 336-337.

¹⁶ *Macaronique*, adj. – 1546. Définition dans *Le Nouveau Petit Robert*, 1993, p. 1317.

tressato cerclato vidi.

C'est une tentative de réécriture de l'épisode en latin, mais en réalité, l'auteur « ne fait qu'escorcher (écorcher) le latin », comme le fait l'étudiant Limousin dans *Pantagruel*¹⁷. Or, comme le titre le suggère, ce qui importe dans *Macaronique* est de faire apparaître « l'allure latine », et non de pratiquer correctement le latin. Par conséquent, le lecteur est juste invité à lire la graphie amusante du latin de cuisine¹⁸.

Par ailleurs, le problème de la relation entre ces deux langues a une longue histoire. C'est dire qu'au nom de la réforme de la langue (et surtout de l'orthographe) française, le phénomène de métissage franco-latin existait depuis le Moyen Âge.

Au XIII^e siècle [...], les écrits se multiplient, singulièrement dans le domaine de l'administration. C'est l'ère des praticiens : greffiers de tribunaux, fonctionnaires de l'administration royale, etc. Ils étaient devenus les « maîtres incontestés de l'écriture », donc de l'orthographe. [...] Férés de latin – car, dans l'usage, français et latin alternent toujours –, les scribes se mettent à placer en fin de syllabes des consonnes pour l'œil et non pour l'oreille, le *b* de soubdain, le *g* de doigt [...]¹⁹.

Il est vrai, d'une part, que le français contemporain contient nombre de mots d'origine latine²⁰. D'autre part, pour créer de nouveaux mots dans les domaines

¹⁷ Rabelais, *Pantagruel*, Chapitre VI : « Comment Pantagruel rencontra un Limousin qui contrefaisoit le langaige françoys », in *Oeuvres complètes*, Paris, Gallimard, 1951, pp. 212-215.

¹⁸ Dans la première version (1947) du livre, cet *Exercice* est intitulé *Latin de cuisine*.

¹⁹ Jean-Marie Hégo, « Les tentatives de réformes », in *Le livre de l'orthographe*, Paris, Hatier, 1989, pp. 21-22.

²⁰ Par exemple, « a priori », « hic et nunc », « vice versa », « auditorium », « aquarium », sont des expressions couramment utilisées en français.

spécialisés, l'on recourt encore aujourd'hui au latin. Selon Etienne Wolff, les suffixes latins (-ium, -us) sont les favoris des partisans du néologisme²¹.

Revenons au texte quenien. Si le lecteur, malgré la graphie semi latinisée, parvient à reconstruire l'énoncé du texte, c'est grâce à la lecture des autres *Exercices*, en particulier ceux qui sont composés en suivant les principes similaires. Nous tenons aussi à souligner que *Macaronique* doit son originalité comique à l'existence d'autres *Exercices* transcrits en français d'une manière traditionnelle. Comme *Anglicismes*, *Macaronique* est significatif en ce sens qu'il représente, au moyen de son aspect linguistique hétérogène et artificiel, la complexité de la traduction d'un texte dans une langue étrangère.

2.3. *Italianismes*

L'italianisme est l'emprunt à l'italien par une autre langue. Dans le cas de l'emprunt par le français, le phénomène était le plus puissant au XVI^e siècle dans le contexte de la Renaissance²². L'*Exercice* intitulé *Italianismes* se base sur un principe similaire à celui d'*Anglicismes*²³. Le texte donne l'image d'un narrateur francophone qui essaie de parler l'italien. Citons l'extrait du texte :

[...] ié vidis oune djiovanouome au longué col avé de la treccie otour dou cappel.

Certes, l'*Exercice* semble être écrit en italien, cependant, il ne l'est pas intégralement : nous trouvons parfois la graphie italienne (*treccie*, à lire comme

²¹ Etienne Wolff, in *Les mots latins du français*, Paris, Belin, 1993, p. 3.

²² Voir Pierre Guiraud, *Les mots étrangers*, Paris, Presses Universitaires de France, 1971, coll. « Que sais-je ? », pp. 74-75, 78, ainsi que J.-M. Klinkenberg, *Des langues romanes*, Louvain-la-Neuve, Duculot, 1994, p. 180. Selon *Le Nouveau Petit Robert*, le mot « italianisme » est attesté en 1578 en français.

²³ Remarque pour mémoire : les manuscrits d'*Anglicismes* et d'*Italianismes* se trouvent sur la même feuille.

[trɛʃe]), et parfois la graphie française (*djiovanouome*, qui veut dire *giovano uomo*). Étant toutes les deux dérivées du latin, l'italien et le français ont des mots et des expressions qui se ressemblent. Cela explique des erreurs que commettent souvent des francophones, à propos de conjugaison, d'orthographe, de prononciation et de sens, comme nous les retrouvons dans l'*Exercice* quenien. *Italianismes* semble donc mettre en scène la réalité de l'interférence entre les deux langues avec un sens de l'humour, comme Umberto Eco le fait pareillement dans sa traduction italienne dans un sens inverse²⁴.

Ce qui est significatif dans *Italianismes* est que la transcription phonétique quenienne souligne, voire exagère, les caractéristiques de la sonorité de la langue italienne. Comme le remarque Frank Wilhelm, le texte « reproduit l'accent chantant de la cousine latine en ajoutant généreusement des « é » à la fin des mots en multipliant les voyelles²⁵ ». Ainsi, pour un lecteur francophone, la transcription italienne à la Queneau représenterait même mieux la sonorité italienne que le fait la vraie graphie italienne.

2.4. *Poor lay Zanglay*

L'*Exercice* qui se situe juste après *Italianismes*, *Poor lay Zanglay* laisse deviner assez facilement le principe. Comme le titre l'indique – il faut le lire comme « Pour les Anglais²⁶ » –, il s'agit, encore et toujours, de la transcription

²⁴ La solution d'Eco ressemble beaucoup à celle de Barbara Wright vis-à-vis d'*Anglicismes*. Eco crée un texte intitulé *Francesismi* dont le narrateur est un italien qui essaie de prononcer maladroitement les phrases en français (*Esercizi di stile*, Torino, Einaudi, 2005 (1983), p. 191).

²⁵ Frank Wilhelm, « Les langues étrangères dans *Exercices de style* : exercice d'érudition ou de dérision ? », in *Raymond Queneau et l'étranger*, édition établie par Delbreil, Daniel, Calliopées, 2006, p. 255.

²⁶ La graphie « za » qui désigne la liaison entre « s » et « a » est courante dans l'« ortographe fonétique » de Queneau.

phonétique. Le texte est « écrit en français selon une diction anglaise²⁷ ». Il s'ensuit que l'*Exercice* se base sur un principe opposé à celui d'*Anglicismes*. Citons l'extrait du texte :

Jer vee ung ohm ahvayk ung long coo ay ung chahrpo hangtooray dunn saught
der²⁸ feessel trayssay.

Nous pouvons décoder la phrase en français comme ceci : « je vis un homme avec un long cou et un chapeau entouré d'une sorte de ficelle tressée ». Précisons que, afin de savourer le sens comique de l'*Exercice*, il est conseillé au lecteur de connaître d'avance quatre choses au moins : l'énoncé de base, la sonorité originale française de l'énoncé, la transcription française traditionnelle de l'énoncé et, le principe de la prononciation figurée que nous avons relevée lors de l'analyse des autres *Exercices*.

Comme la chose se laisse sentir à ce moment de l'analyse, le titre de l'*Exercice* ne devrait pas être pris au pied de la lettre. Qui prendra ce fragment énigmatique comme un guide pour aider des anglophones à passer pour des francophones ? Or, si – comme nous l'avons fait remarqué plus haut –, des mots empruntés à l'anglais par le français sont souvent incompréhensibles pour les anglophones en raison de leur déformation phonétique²⁹, le cas contraire sera aussi envisageable. Dans notre cas, les mots qui constituent *Poor lay Zanglay* sont tellement déformés en raison de la transcription quenienne qu'ils

²⁷ Emmanuël Souchier, « Contribution à l'histoire d'un texte : *Exercices de style* ou : 99 histoires pour... une histoire », in *Queneau aujourd'hui*, Paris, Clancier-Guénaud, 1985, p. 199.

²⁸ Dans cette citation, nous remarquons des traces de la langue anglaise ou américaine, notamment la récurrence du phonème « r » – [ɑ:'] – dans les mots comme « chahrpo » et « der » (nous les mettons en italique). En réalité, s'il s'agit de la langue française, ni « chapeau » ni « de » ne contient ce phonème.

²⁹ Maurice Pergnier, *op. cit.* pp. 42, 45.

ne peuvent pas être pris comme des mots français authentiques. S'il en est ainsi, nous pouvons, au contraire, prendre le titre au sens littéral : le texte n'est pas écrit en vrai français, il n'est donc compréhensible que pour les Anglais ! Dans la même veine, nous pouvons même assigner au mot « poor » son sens anglais – « pauvre ». Le titre *Poor lay Zanglay* pourra donc s'interpréter comme « Les pauvres Anglais », pauvres puisqu'ils ne parviennent pas à prononcer le français comme des natifs...

Contrairement aux autres *Exercices* examinés ici, la règle du jeu d'écriture concernant *Poor lay Zanglay* n'est pas strictement fixée par l'auteur. Celui-ci est donc ouvert à toutes sortes d'interprétations. Lorsque le lecteur essaie de deviner ce qui est en jeu, la lecture des autres *Exercices* composés de manière similaire lui sera utile.

Si *Anglicismes* peut être interprété comme une autoparodie qui représente la prononciation maladroite anglaise par un francophone, *Poor lay Zanglay* semble renverser la situation. Les deux *Exercices* contrastés esquissent ainsi quelques aspects intéressants concernant ces deux langues. D'une part, comme le représente *Anglicismes*, les Anglais prononcent mal le français. D'autre part, *Poor lay Zanglay*, quant à lui, suggère que les Français ne prononcent pas mieux l'anglais. Toutefois, après un tel métissage linguistique, nous ne reconnaissons plus l'identité de la langue en question. Autrement dit, ce qui est important dans ces textes n'est pas de juger quelle langue est supérieure à l'autre. La transcription phonétique carnavalesque de Queneau réussit non seulement à décrire la réalité de l'interférence entre le français et l'anglais, mais aussi à nous rendre sensibles au fait que, lorsque nous ne connaissons pas les règles grammaticales d'une langue – celles phonétiques, morphologiques et syntaxiques –, elle peut nous paraître énigmatique et abracadabrante, quelle que soit son origine linguistique.

Barbara Wright, traductrice anglaise, propose *For ze Frrensh*³⁰ comme la traduction de *Poor lay Zanglay*. Ici, c'est un français qui essaie de prononcer l'anglais, juste comme *Anglicismes* proposé par Queneau.

Ahee saw a mahn een eet *oo ahd* a lornq neck ahnd a *ahf*³¹ ouiz a sorr't off playted streeng round eet.

Harry Mathews, l'Oulipien, propose quant à lui une version « américaine » sous le titre de *For Zeu Frenctch*³² :

Aïe peussivd a peusseunn ouise enn equestrimeli longue naique hou ouase ouaireng a sôft failt hête tremmd ouise bréde ennstaide ov rébeune³³.

Les traductions anglaise et américaine montrent aussi bien que les textes originaux français l'état réel de l'usage, notamment sur le plan de la prononciation, de la langue anglaise par les francophones occidentaux³⁴. En outre, il n'est pas question de simple anglicisme, ni de gallicisme, mais aussi de « xénophonisation », le phénomène dont nous avons parlé dans l'analyse d'*Anglicismes*.

À la lecture des *Exercices* qui ont trait à la langue anglaise, nous ressentons

³⁰ Barbara Wright, *op. cit.*, p. 169.

³¹ Les deux transcriptions (nous mettons en italique) mettent en avant les habitudes de la prononciation de la langue française. Les francophones ne prononcent pas la consonne « h », d'où la déformation de la sonorité de « who », « had » et « hat ».

³² L'Oulipo, « à Raymond Queneau », in *La bibliothèque oulipienne*, Ramsay, 1987, vol. 1, p. 69. Ce texte est dédié à Raymond Queneau et plus précisément la traduction en américain de *Récit*, le seizième *Exercice*.

³³ L'extrait correspondant à la traduction de Mathews a été cité plus haut dans cette étude. Voir la page 3.

³⁴ C'est-à-dire que la situation est un peu différente pour les francophones du Canada.

sa dominance non seulement en tant que langue véhiculaire, mais également en tant que langue culturelle. Le nombre non négligeable des livres consacrés au sujet de l'anglicisation de la langue française – outre que des ouvrages théoriques, puristes ou non, il existe même un dictionnaire amusant du franglais par Yves Laroche-Claire³⁵ – ne fait qu'affirmer le règne de la langue anglaise à notre époque. Henri Gobard, par exemple, parle de cette actualité linguistique avec amertume, car à son regard, les francophones ne font maintenant qu'imiter, voire « singer » la prononciation anglaise, plutôt que de s'approprier un emprunt. Il craint également que l'anglais ne devienne progressivement la langue officielle, au détriment du français, au sein des recherches universitaires en France. C'est dire que l'anglicisation du français n'est pas qu'une affaire populaire, mais aussi une affaire institutionnelle. Dans cette optique, *Anglicismes* et *Poor lay Zanglay* font un pied du nez de la part de Queneau à cette réalité. Le phénomène de xénophonisation n'ayant été constaté qu'à partir des années 70, Queneau, dès 1947, semblait le pressentir. Est-ce la réalité qui suit la fiction, ou bien est-ce la fiction qui devient réelle ?

3. Conclusion

Les *Exercices* examinés ici font montre, d'une manière assez complexe, de plusieurs aspects de la réalité des interférences linguistiques autour de la langue française. Si nous revenons au principe du livre *Exercices de style* – original et réécritures –, les *Exercices* en question peuvent être lus comme réécritures à deux niveaux différents. D'un côté, ils sont des traductions de l'épisode de base dans les langues étrangères (« One dai vers middai » est, quoiqu'elle soit maladroite, une traduction anglaise de « Un jour vers midi »). D'un autre côté, ils sont des réécritures de l'épisode de base dans les graphies différentes (« Ung joor verre medee » est une transposition orthographique du syntagme « Un jour vers midi »).

³⁵ Yves Laroche-Claire, *Évitez le franglais, parlez français !*, Paris, Albin Michel, 2004.

En ce qui concerne la transcription phonétique quenienne illustrée ici, il sera difficile de lui assigner une identité linguistique. De quelle langue s'agit-il ? Dans *Anglicismes*, elle a tantôt des traits anglais et tantôt français, et, par endroits, ni l'un ni l'autre. En conséquence, nous devons la prendre en tant qu'une langue imaginaire qui recouvre les éléments étrangers et hétérogènes dans une même phrase. Le caractère étrange, ambigu et hétérogène de la langue imaginaire de Queneau se réfère évidemment à celui de l'« orthographe fonétique » qui, paradoxalement grâce à son caractère excentrique dû à l'oralité, est parvenu à démontrer à quel point la langue française écrite est étrangère, voire archaïque, au regard de ses usagers quotidiens. Quant à la langue imaginaire en question, elle souligne sans doute la richesse de la langue française qui avait emprunté et emprunte toujours nombre d'éléments à des langues étrangères. Par ailleurs, le but de Queneau ne consiste pas à dénoncer l'invasion du français par l'anglais, mais plutôt à souligner le fait que la langue est toujours en état d'évolution, et aussi qu'aucune langue n'est à l'abri de l'influence des cultures étrangères.

La tentative de Queneau de transplanter dans la langue maternelle les caractéristiques sonores de la langue étrangère – sans passer par les intégrer dans le système français – engendre ainsi une langue déformée et énigmatique. Les *Exercices* étudiés ici montrent, avec provocation et sens de l'humour, la position de l'écrivain dans l'acte de traduire. Il s'est concentré plutôt sur l'importation de l'impression de l'« étranger », c'est-à-dire la syntaxe, le rythme et des expressions (métaphore ou métonymie, etc.) de langues sources, que sur la traduction « naturelle » et « bien faite » qui donne l'impression que le texte est directement écrit dans la langue d'arrivée. Dans cette optique, l'attitude de Queneau ressemble à celles d'Henri Meschonnic et Antoine Berman, qui défendent la traduction de « lettre » plutôt que la traduction de « sens³⁶ ».

³⁶ À propos des problématiques concernant la traduction littéraire dans la perspective

Les *Exercices* étudiés ici ne sont pas seulement comiques, mais également révélateurs des aspects « étrangers » de la langue maternelle. Autrement dit, ils ont l'apparence d'être écrits en langues étrangères. Pourtant, comme nous l'avons observé, ils conservent la plupart des éléments grammaticaux français. Vu cette ambiguïté, le lecteur se sent embarrassé et devient inquiet, puisqu'il ignore quelle langue il lit réellement. En conséquence, même sa langue maternelle, en l'occurrence le français, commence à lui paraître étrange, voire étrangère, avec sa structure et son fonctionnement complexe et mystérieux – comme *Poor lay Zanglay* le fait ressortir d'une manière à la fois amusante et manifeste.

globale, nous développerons notre réflexion à une autre occasion.